

<b>EN</b>	Dear Customer, Gigaset Communications GmbH is the legal successor to Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), which in turn continued the Gigaset business of Siemens AG. Any statements made by Siemens AG or SHC that are found in the user guides should therefore be understood as statements of Gigaset Communications GmbH. We hope you enjoy your Gigaset.	<b>DA</b>	Kære Kunde, Gigaset Communications GmbH er retlig efterfølger til Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), som fra deres side videreførte Siemens AGs Gigaset-forretninger. Siemens AGs eller SHCs eventuelle forklaringer i betjeningsvejledningerne skal derfor forstås som Gigaset Communications GmbHs forklaringer. Vi håber, du får meget glæde af din Gigaset.
<b>DE</b>	Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde, die Gigaset Communications GmbH ist Rechtsnachfolgerin der Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), die ihrerseits das Gigaset-Geschäft der Siemens AG fortführte. Etwaige Erklärungen der Siemens AG oder der SHC in den Bedienungsanleitungen sind daher als Erklärungen der Gigaset Communications GmbH zu verstehen. Wir wünschen Ihnen viel Freude mit Ihrem Gigaset.	<b>FI</b>	Arvoisa asiakkaamme, Gigaset Communications GmbH on Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC)-yhtiöksen oikeudenomistaja, joka jatkoj puolestaan Siemens AG:n Gigaset-liiketoimintaa. Käyttöoppaissa mahdollisesti esiintyvät Siemens AG:n tai SHC:n selosteet on tämän vuoksi ymmärrettävä Gigaset Communications GmbH:n selosteina. Toivotamme Teille paljon iloa Gigaset-laitteestanne.
<b>FR</b>	Chère Cliente, Cher Client, la société Gigaset Communications GmbH succède en droit à Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC) qui poursuivait elle-même les activités Gigaset de Siemens AG. Donc les éventuelles explications de Siemens AG ou de SHC figurant dans les modes d'emploi doivent être comprises comme des explications de Gigaset Communications GmbH. Nous vous souhaitons beaucoup d'agrément avec votre Gigaset.	<b>SV</b>	Kära kund, Gigaset Communications GmbH övertar rättigheterna från Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), som bedrev Gigaset-verksamheten efter Siemens AG. Alla förklaringar från Siemens AG eller SHC i användarhandboken gäller därför som förklaringar från Gigaset Communications GmbH. Vi önskar dig mycket nöje med din Gigaset.
<b>IT</b>	Gentile cliente, la Gigaset Communications GmbH è successore della Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC) che a sua volta ha proseguito l'attività della Siemens AG. Eventuali dichiarazioni della Siemens AG o della SHC nei manuali d'istruzione, vanno pertanto intese come dichiarazioni della Gigaset Communications GmbH. Le auguriamo tanta soddisfazione con il vostro Gigaset.	<b>NO</b>	Kjære kunde, Gigaset Communications GmbH er rettslig etterfølger etter Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), som i sin tur videreførte Gigaset-geskjeften i Siemens AG. Eventuelle meddelelser fra Siemens AG eller SHC i bruksanvisningene er derfor å forstå som meddelelser fra Gigaset Communications GmbH. Vi håper du får stor glede av din Gigaset-enhet.
<b>NL</b>	Geachte klant, Gigaset Communications GmbH is de rechtsopvolger van Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), de onderneming die de Gigaset-activiteiten van Siemens AG heeft overgenomen. Eventuele uitspraken of mededelingen van Siemens AG of SHC in de gebruiksaanwijzingen dienen daarom als mededelingen van Gigaset Communications GmbH te worden gezien. Wij wensen u veel plezier met uw Gigaset.	<b>EL</b>	Αγαπητή πελάτισσα, αγαπητέ πελάτη, η Gigaset Communications GmbH είναι η νομική διάδοχος της Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), η οποία έχει αναλάβει την εμπορική δραστηριότητα Gigaset της Siemens AG. Οι δηλώσεις της Siemens AG ή της SHC στις οδηγίες χρήσης αποτελούν επομένως δηλώσεις της Gigaset Communications GmbH. Σας ευχόμαστε καλή διασκέδαση με τη συσκευή σας Gigaset.
<b>ES</b>	Estimado cliente, la Gigaset Communications GmbH es derechohabiente de la Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC) que por su parte continuó el negocio Gigaset de la Siemens AG. Las posibles declaraciones de la Siemens AG o de la SHC en las instrucciones de uso se deben entender por lo tanto como declaraciones de la Gigaset Communications GmbH. Le deseamos que disfrute con su Gigaset.	<b>HR</b>	Poštovani korisnici, Gigaset Communications GmbH pravni je sljednik tvrtke Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), koji je nastavio Gigaset poslovanje tvrtke Siemens AG. Zato sve izjave tvrtke Siemens AG ili SHC koje se nalaze u uputama za upotrebu treba tumačiti kao izjave tvrtke Gigaset Communications GmbH. Nadamo se da sa zadovoljstvom koristite svoj Gigaset uređaj.
<b>PT</b>	SCaros clientes, Gigaset Communications GmbH é a sucessora legal da Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), que, por sua vez, deu continuidade ao sector de negócios Gigaset, da Siemens AG. Quaisquer declarações por parte da Siemens AG ou da SHC encontradas nos manuais de utilização deverão, portanto, ser consideradas como declarações da Gigaset Communications GmbH. Desejamos que tenham bons momentos com o seu Gigaset.	<b>SL</b>	Spoštovani kupec! Podjetje Gigaset Communications GmbH je pravni naslednik podjetja Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), ki nadaljuje dejavnost znamke Gigaset podjetja Siemens AG. Vse izjave podjetja Siemens AG ali SHC v priložnikih za uporabnike torej veljajo kot izjave podjetja Gigaset Communications GmbH. Želimo vam veliko užitkov ob uporabi naprave Gigaset.

- CS** Vážení zákazníci,  
společnost Gigaset Communications GmbH je právním nástupcem společnosti Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), která dále přejala segment produktů Gigaset společnosti Siemens AG. Jakékoli prohlášení společnosti Siemens AG nebo SHC, které naleznete v uživatelských příručkách, je třeba považovat za prohlášení společnosti Gigaset Communications GmbH. Doufáme, že jste s produkty Gigaset spokojeni.
- SK** Vážený zákazník,  
Spoločnosť Gigaset Communications GmbH je právnym nástupcom spoločnosti Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), ktorá zasa pokračovala v činnosti divízie Gigaset spoločnosti Siemens AG. Z tohto dôvodu je potrebné všetky vyhlásenia spoločnosti Siemens AG alebo SHC, ktoré sa nachádzajú v používateľských príručkách, chápať ako vyhlásenia spoločnosti Gigaset Communications GmbH. Veríme, že budete so zariadením Gigaset spokojní.
- RO** Stimatе client,  
Gigaset Communications GmbH este succesorul legal al companiei Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), care, la rândul său, a continuat activitatea companiei Gigaset a Siemens AG. Orice afirmații efectuate de Siemens AG sau SHC și incluse în ghidurile de utilizare vor fi, prin urmare, considerate a aparține Gigaset Communications GmbH.  
Sperăm ca produsele Gigaset să fie la înălțimea dorințelor dvs.
- SR** Poštovani potrošaču,  
Gigaset Communications GmbH je pravni naslednik kompanije Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), kroz koju je nastavljeno poslovanje kompanije Gigaset kao dela Siemens AG. Stoga sve izjave od strane Siemens AG ili SHC koje se mogu naći u korisničkim uputstvima treba tumačiti kao izjave kompanije Gigaset Communications GmbH.  
Nadamo se da ćete uživati u korišćenju svog Gigaset uređaja.
- BG** Уважаеми потребители,  
Gigaset Communications GmbH е правоприемникът на Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), която на свой ред продължи бизнеса на подразделението Siemens AG. По тази причина всякакви изложения, направени от Siemens AG или SHC, които се намират в ръководствата за потребителя, следва да се разбират като изложения на Gigaset Communications GmbH.  
Надяваме се да ползвате с удоволствие вашия Gigaset.
- HU** Tisztelt Vásárló!  
A Siemens Home and Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC) törvényes jogutódja a Gigaset Communications GmbH, amely a Siemens AG Gigaset üzletágának utódja. Ebből következően a Siemens AG vagy az SHC felhasználói kézikönyveiben található bármely kijelentést a Gigaset Communications GmbH kijelentésének kell tekinteni.  
Reméljük, megelégedéssel használja Gigaset készülékét.
- PL** Szanowny Kliencie,  
Firma Gigaset Communications GmbH jest spadkobiercą prawnym firmy Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), która z kolei przejęła segment produktów Gigaset od firmy Siemens AG. Wszelkie oświadczenia firm Siemens AG i SHC, które można znaleźć w instrukcjach obsługi, należy traktować jako oświadczenia firmy Gigaset Communications GmbH.  
Życzymy wiele przyjemności z korzystania z produktów Gigaset.
- TR** Sayın Müşterimiz,  
Gigaset Communications GmbH, Siemens AG'nin Gigaset işletmesini yürüten Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC)'nin yasal halefidir. Kullanma kılavuzlarında bulunan ve Siemens AG veya SHC tarafından yapılan bildiriler Gigaset Communications GmbH tarafından yapılmış bildiriler olarak algılanmalıdır.  
Gigaset'ten memnun kalmanızı ümit ediyoruz.
- RU** Уважаемые покупатель!  
Компания Gigaset Communications GmbH является правопреемником компании Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG (SHC), которая, в свою очередь, приняла подразделение Gigaset в свое управление от компании Siemens AG. Поэтому любые заявления, сделанные от имени компании Siemens AG или SHC и встречающиеся в руководствах пользователя, должны восприниматься как заявления компании Gigaset Communications GmbH.  
Мы надеемся, что продукты Gigaset удовлетворяют вашим требованиям.

Issued by  
Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG  
Schlavenhorst 66  
D-46395 Bocholt

© Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG 2007  
All rights reserved. Subject to availability.  
Right of modification reserved.

[www.siemens.com/gigaset](http://www.siemens.com/gigaset)



# Gigaset

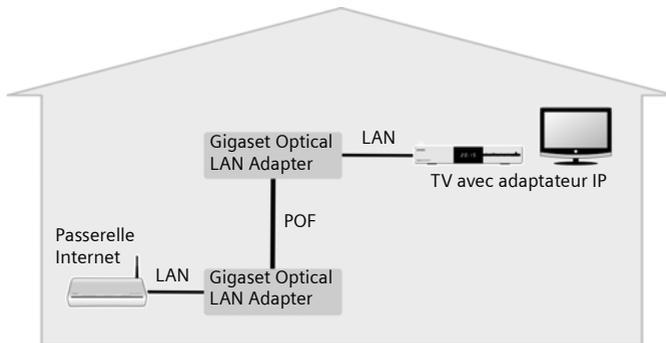
## Optical LAN Adapter Duo

## Consignes de sécurité

- ◆ Ne raccordez les câbles qu'aux connecteurs prévus à cet effet. Utilisez uniquement des câbles et accessoires homologués.
- ◆ Nettoyez l'appareil avec un chiffon doux et sec. N'utilisez pas des produits de nettoyage agressifs ou des solvants.
- ◆ Protégez l'appareil de l'humidité, des liquides et vapeurs corrosifs et ne l'utilisez pas dans des pièces d'eau (par ex. salle de bain) ou dans les locaux où il existe des risques d'explosion.
- ◆ N'ouvrez jamais l'appareil ou le bloc-secteur. Pour des raisons de sécurité, l'appareil doit être ouvert exclusivement par des techniciens homologués.
- ◆ Joignez le mode d'emploi lorsque vous cédez l'appareil à un tiers.
- ◆ Ces appareils sont uniquement prévus pour une utilisation à l'intérieur de locaux.
- ◆ Ces appareils sont des appareils TI professionnels. Les conserver hors de portée des enfants.

## Introduction

Le Gigaset Optical LAN Adapter est un matériel qui remplace le câble LAN. Il est caractérisé par une très grande simplicité de pose et un débit de données élevé. Le scénario suivant présente une possibilité d'utilisation.



Le Gigaset Optical LAN Adapter assure la transmission des données Ethernet en duplex intégral à un débit de 100 Mbit/s via un câble POF duplex (Polymer Optical Fiber - fibre optique polymère) d'un diamètre de 1 mm.

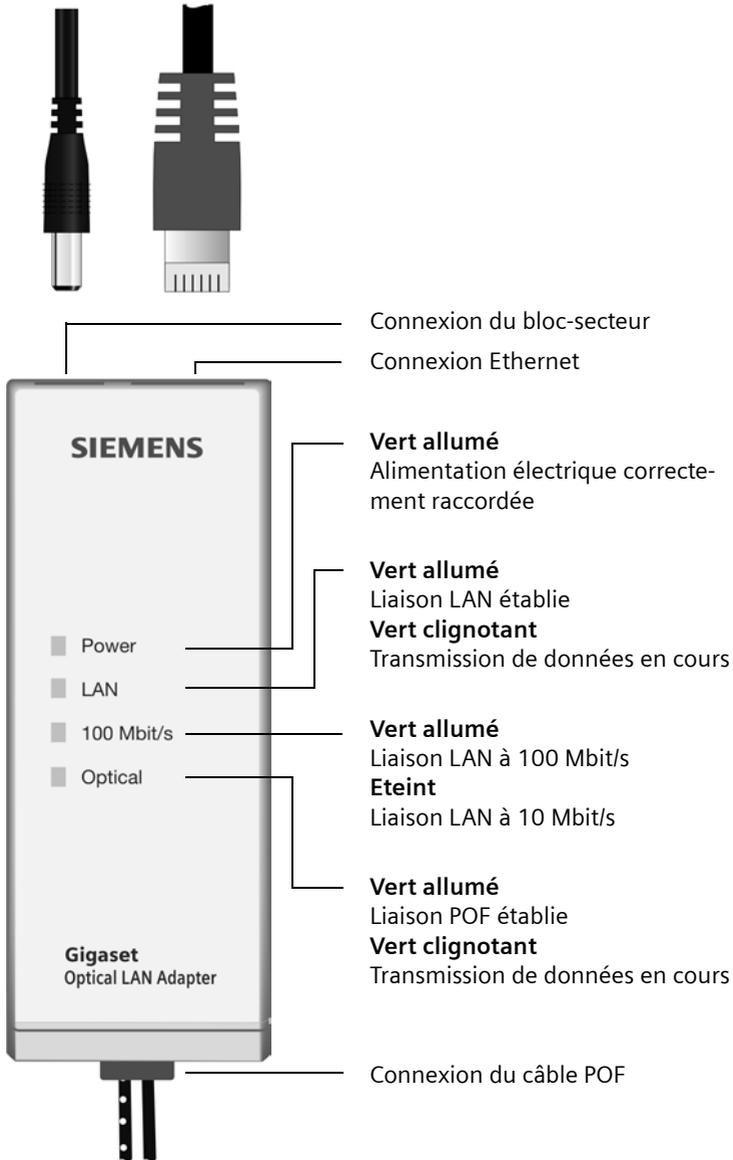
La fibre POF est un guide d'onde en matière plastique servant à transmettre les données. Elle offre les avantages suivants :

- ◆ Installation simple
- ◆ Vitesse de transmission élevée
- ◆ Très grande souplesse du câble, qui favorise une pose pratiquement invisible (par ex. sous un tapis ou une moquette).
- ◆ Insensibilité aux phénomènes électromagnétiques.

# Vue générale

## Face avant

---



# Mise en service

Votre Gigaset Optical LAN Adapter est un appareil de haute qualité. Toutefois, il ne fonctionnera à votre entière satisfaction que si vous respectez bien toutes les conditions nécessaires à sa mise en service.

Mettez le Gigaset Optical LAN Adapter en service comme indiqué ci-après.

- ◆ Déballer l'appareil
- ◆ Mettre l'appareil en place
- ◆ Découper le câble POF
- ◆ Connecter le câble POF
- ◆ Connecter le câble Ethernet
- ◆ Effectuer le raccordement au réseau électrique

## Déballer l'appareil

---

### Contenu de l'emballage

- ◆ Deux Gigaset Optical LAN Adapter
- ◆ Deux blocs-secteur pour Gigaset Optical LAN Adapter
- ◆ 30 m de câble POF
- ◆ Un outil de découpe POF
- ◆ Deux câbles Ethernet (Cat. 5)
- ◆ Un mode d'emploi imprimé

## Mettre l'appareil en place

---

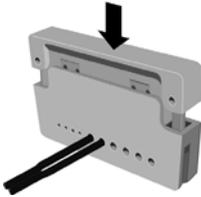
Vous pouvez mettre les deux Gigaset Optical LAN Adapter en place aux emplacements que vous désirez. Toutefois vous devez respecter les consignes suivantes.

- ◆ Utilisez les Gigaset Optical LAN Adapter uniquement **à l'intérieur** de bâtiments, dans une plage de températures comprises entre 0 et +40 °C. Ne placez pas les Gigaset Optical LAN Adapter à proximité d'une source de chaleur. Ne posez aucun objet sur les appareils.
- ◆ A l'endroit d'installation de chaque Gigaset Optical LAN Adapter, vous devez disposer d'une prise électrique de 230V~.
- ◆ Placez les Gigaset Optical LAN Adapter sur une surface non glissante. En général, les boîtiers des appareils ne laissent aucune trace sur les surfaces où ils sont placés. Toutefois, ne les posez pas sur une surface sensible à la rayure.
- ◆ Ne placez pas le Gigaset Optical LAN Adapter sur la surface d'un meuble qui pourrait être abîmé en raison de la chaleur dégagée par l'appareil.
- ◆ Posez les lignes de manière à ce que personne ne puisse trébucher. Vous ne devez rien poser sur les lignes.
- ◆ Vous pouvez aussi accrocher les Gigaset Optical LAN Adapter au mur.

## Découper le câble POF

---

- Découpez le câble POF fourni avec une paire de ciseaux à la longueur nécessaire, en ajoutant quelques centimètres.
- Aux deux extrémités, dégagez les deux fibres.
- Pour réaliser une découpe précise, utilisez l'outil de découpe fourni pour sectionner le câble POF à la longueur exacte nécessaire. Pour cela, exercez une pression vers le bas sur la partie supérieur de l'outil (flèche).



### Remarque

Placez les deux fibre dans deux trous **voisins** de l'outil de découpe. Veillez à ce que les deux fibres aient bien la même longueur.

## Connecter le câble POF

---

- Placez les deux Gigaset Optical LAN Adapter aux endroits souhaités.

### Remarque

Vérifiez que les clips des Gigaset Optical LAN Adapter sont bien ouverts, c'est-à-dire qu'ils se trouvent en position basse.

- Posez le câble POF

Avant de poser le câble POF dans vos locaux, respectez les consignes suivantes.

Le noyau transparent en matière plastique qui sert à la transmission des données dans votre câble POF est protégé des influences extérieures par une gaine plastique. Afin de garantir un fonctionnement sans problème de vos appareils avec ces câbles, vous devez protéger le câble POF des agressions mécaniques ou chimiques qui pourraient endommager ou détruire la gaine plastique.

A l'intérieur des locaux, vous pouvez poser votre câble POF sous les moquettes ou tapis, derrière des étagères ou derrière les plinthes, entre le sol et le mur. Veillez toutefois à ne rien placer sur le câble POF et à bien respecter le rayon de courbure indiqué de 25 mm.

Pour la fixation du câble POF sur les surfaces lisses, toutes les méthodes mécaniques sont autorisées à conditions qu'elles ne plient ni n'écrasent le câble et qu'elles garantissent le rayon de courbure indiqué. Evitez la fixation à l'aide d'agrafes, de clous ou autres

pièces métalliques qui exercent une pression sur votre câble POF, pendant et après la fixation.

Les colles et silicones sans solvant conviennent par principe à la fixation du câble POF. Ne jamais utiliser de colles à base de solvant (toluène, xylène, essences, etc.) ou d'alcool car ces substances peuvent attaquer et détruire les matières plastiques utilisées pour la fabrication de votre câble POF. Evitez aussi l'emploi de colles à chaud ; en effet les variations de température extrêmes peuvent endommager le noyau de matière plastique de votre câble POF.

### Remarque

Ne pas courber préalablement le câble POF avant de le poser (par ex. pour les tracés dans les angles des locaux) car cela peut provoquer des pliures durables et donc des dommages. Toujours respecter un rayon de courbure de 25 mm.

- Tout d'abord, insérez le câble POF dans le connecteur du premier Gigaset Optical LAN Adapter puis l'autre extrémité dans le connecteur du second Gigaset Optical LAN Adapter.



### Remarque

Afin de bien distinguer les fibres du câble POF, l'une des fibres est identifiée par des pointillés.

- Sur les deux Gigaset Optical LAN Adapter, pousser l'agrafe vers le haut afin de bloquer les deux fibres.



## Connecter le câble Ethernet

---

- Raccordez les équipements Ethernet (par ex. routeur, adaptateur) à l'aide des câbles Ethernet. Les câbles Ethernet figurent dans le contenu de la livraison.

## Effectuer le raccordement au réseau électrique

---

- A l'aide des blocs-secteur fournis, raccordez les deux Gigaset Optical LAN Adapter aux prises électriques.

### **Remarque**

Si les câbles sont bien raccordés, les voyants (LED) Power et Optical sont allumés sur les deux Gigaset Optical LAN Adapter. Si les équipements Ethernet raccordés (par ex. routeur, adaptateur) sont également en marche et que la liaison Ethernet a été établie, les voyants LAN sont également allumés, voir p. 1.

# Annexe

## Recherche des pannes

Ce chapitre décrit les problèmes les plus courants et la manière de les résoudre. Les différents voyants (LED) permettent éventuellement d'identifier les dysfonctionnements. Si vous ne parvenez pas à résoudre les problèmes de connexion après vérification des affichages LED, lisez les points du tableau ci-dessous. Vous trouverez également de l'aide dans Internet à l'adresse suivante : [www.siemens.com/gigasetcustomercare](http://www.siemens.com/gigasetcustomercare).

Symptôme	Cause possible et actions pour y remédier
Le voyant (LED) Optical n'est pas allumé ou ne clignote pas.	<p>Le câble POF n'est pas correctement raccordé.</p> <p>➔ Raccordez le câble POF conformément aux instructions d'installation, voir p. 4.</p> <p>Le câble POF est plié ou endommagé d'une autre manière quelconque.</p> <p>➔ Contrôlez le câble POF. Supprimer les pliures ou remplacer le câble POF si nécessaire. Adressez-vous au Service Clientèle si le câble POF est endommagé de manière irréparable (voir p. 9).</p> <p>L'alimentation électrique du Gigaset Optical LAN Adapter n'est pas raccordée correctement.</p> <p>➔ Raccordez correctement l'alimentation électrique.</p>
Il n'y a pas de liaison LAN entre les appareils raccordés.	<p>Les paramètres LAN des appareils LAN raccordés ne sont pas corrects.</p> <p>➔ Corrigez les paramètres LAN. Contrôlez le fonctionnement de la liaison en établissant une liaison directe avec un câble Ethernet.</p>

## Homologation

La marque CE certifie la conformité du présent appareil avec les normes harmonisées correspondantes définies par la directive BT 73/23/CEE ainsi que par la directive CEM 89/336/CEE.

Une copie de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante : [www.siemens.com/qiqasetdocs](http://www.siemens.com/qiqasetdocs)



## Mise au rebut

---



Belgique / France:

La procédure d'élimination des produits électriques et électroniques diffère de celle des déchets municipaux et nécessite l'intervention de services désignés par le gouvernement ou les collectivités locales.

Le symbole de la poubelle barrée signifie que la directive européenne 2002/96/EC s'applique à ce produit.

Le tri et la collecte séparée de vos appareils usagés aide à prévenir toute conséquence négative pour l'environnement ou pour la santé publique. Il s'agit d'une condition primordiale pour le traitement et le recyclage des équipements électriques et électroniques usagés.

Pour plus d'informations sur le traitement des appareils usagés, contacter votre mairie, la déchetterie la plus proche ou le revendeur du produit.



Suisse: Remarque concernant le recyclage

Cet appareil ne doit en aucun cas être éliminé avec les déchets normaux lorsqu'il a atteint sa fin de vie. Il doit par contre être rapporté à un point de vente ou à un point centralisé de récupération des appareils électroniques et électriques selon l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA).

Les matériaux sont selon leurs marquages réutilisables. Par leur réutilisation, leur remise en valeur ou toute autre forme de nouvel emploi, vous contribuez de manière importante à la protection de l'environnement.

## Service Clients (Customer Care)

---

Pour vos besoins, nous vous proposons une aide rapide et personnalisée !

- ◆ Notre assistance technique en ligne sur **Internet** :

[www.siemens.fr/serviceqiqaset](http://www.siemens.fr/serviceqiqaset)

[www.siemens.ch/serviceqiqaset](http://www.siemens.ch/serviceqiqaset)

Accessible en permanence et de n'importe où. Vous disposez d'une assistance 24 heures sur 24 sur tous nos produits. Vous trouverez à cette adresse une compilation des questions les plus fréquemment posées et des réponses, ainsi que les manuels d'utilisation des produits à télécharger.

Vous trouverez également les questions les plus fréquemment posées et les réponses dans le mode d'emploi détaillé sur le CD fourni ou sur Internet sous <http://www.siemens.com/qiqaset>.

- ◆ Vous recevrez une assistance personnalisée sur notre offre en appelant la ligne directe surtaxée :

**Assistance Premium pour la France**      **08 99 70 01 85**

(1,35 EuroTTC/apel puis 0,34 EuroTTC/minute)

**Assistance Premium pour la Suisse**      **08 48 21 20 00** (0,08 SFr./Min.)

Des collaborateurs qualifiés répondront à votre appel et vous proposeront une aide compétente en matière d'informations et d'installation de nos produits.

- ◆ Si une réparation devait s'avérer nécessaire ou que votre problème est couvert par la garantie, vous recevrez une aide rapide et compétente en appelant notre **centre d'assistance** :

**Service-Center France** :                      **01 56 38 42 00**

**Service-Center Belgique** :                **0 78 15 66 79**

**Service-Center Suisse** :                    **08 48 21 20 00** (0,08 SFr./Min.)

Munissez-vous de votre preuve d'achat.

Dans les pays où notre produit n'est pas distribué par des revendeurs autorisés, nous ne proposons pas d'échange ou de services de réparation.

## Certificat de garantie (Suisse)

---

La présente garantie bénéficie, dans les conditions ci-après, à l'utilisateur (Client), sans préjudice de ses droits de réclamation envers le vendeur :

- ◆ Si un produit neuf et ses composants présentent des vices de fabrication et/ou de matière dans les 12 mois suivant l'achat, Siemens, à sa seule discrétion, procédera à sa réparation ou le remplacera gratuitement par un modèle équivalent correspondant à l'état actuel de la technique. La présente garantie est valable pendant une période de six mois à compter de la date d'achat pour les pièces soumises à l'usure (par ex. batteries, claviers, boîtiers, petites pièces de boîtiers, housses - si compris dans la fourniture).
- ◆ La présente garantie n'est pas valable en cas de non-respect des informations contenues dans le mode d'emploi, et/ou en cas de dommage provoqué par une manipulation ou une utilisation non conforme.
- ◆ La présente garantie ne s'étend pas aux prestations du distributeur ou du Client lui-même (p. ex. l'installation, la configuration, le téléchargement de logiciels). Sont également exclus de la présente garantie les manuels d'utilisation et, le cas échéant, tout logiciel fourni séparément sur un autre support de données.
- ◆ Le ticket de caisse comportant la date d'achat sert de preuve de garantie. Le Client doit faire valoir ses droits à garantie dans les deux mois qui suivent la découverte du défaut.
- ◆ Les appareils remplacés et leurs composants échangés et renvoyés à Siemens deviennent la propriété de Siemens.
- ◆ La présente garantie s'applique aux appareils neufs achetés en Suisse. Elle est délivrée par la société Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG, Schlavenhorst 66, D-46395 Bocholt, Germany.
- ◆ Des recours autres ou plus étendus que ceux cités dans la présente garantie du fabricant sont exclus. Siemens décline toute responsabilité en cas d'arrêt d'exploitation, de perte de bénéfices et de perte de données, de logiciels supplémentaires utilisés par le Client ou d'autres informations. L'assurance les concernant est à la charge du Client. Si des dispositions légales imposent la responsabilité, notamment conformément à la loi sur la responsabilité du fait du produit, en cas de préméditation ou de négligence grave, suite à une atteinte portée à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, la clause de non-responsabilité ne s'applique pas.
- ◆ Une mise en jeu de la présente garantie ne prolonge pas la durée de garantie.
- ◆ Siemens se réserve le droit de facturer au Client les frais découlant du remplacement ou de la réparation lorsque le défaut n'est pas couvert par la garantie. Siemens en informera le Client au préalable.
- ◆ La société Siemens se réserve le droit de sous-traiter ses prestations de réparation après-vente. Voir adresse sur [www.siemens.ch/gigaset-service](http://www.siemens.ch/gigaset-service)
- ◆ Une modification des règles de charge de la preuve au détriment du Client n'est pas liée aux règles précitées.
- ◆ Pour faire usage de la présente garantie, veuillez contacter notre ligne d'assistance au numéro 0848 212 000.

## Certificat de garantie (France)

---

La présente garantie bénéficie, dans les conditions ci-après, à l'utilisateur final ayant procédé à l'acquisition de ce Produit Siemens (ci-après le Client).

Pour la France, la présente garantie ne limite en rien, ni ne supprime, les droits du Client issus des articles suivants du Code Civil Français et du Code de la Consommation Français :

### **Article L.211-4 du Code de la Consommation :**

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

### **Article L.211-5 du Code la Consommation :**

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

### **Article L.211-12 du Code de la Consommation :**

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

### **Article 1641 du Code Civil :**

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

### **Article 1648 du Code Civil, alinéa premier :**

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- Si ce Produit Siemens et ses composants présentent des vices de fabrication et/ou de matière dans les 24 mois suivant son achat neuf, Siemens procédera à sa réparation ou le remplacera gratuitement et de sa propre initiative par un modèle identique ou par modèle équivalent correspondant à l'état actuel de la technique.

La présente garantie n'est valable que pendant une période de 6 mois à compter de sa date d'achat neuf pour les pièces et éléments de ce Produit Siemens qui sont soumis à l'usure (par ex. batteries, claviers et boîtiers).

- La présente garantie n'est pas valable en cas de non-respect des informations contenues dans le mode d'emploi, ou en cas de dommage manifestement provoqué par une manipulation ou une utilisation inadéquate.
- La présente garantie ne s'applique pas aux éléments et données fournis par le vendeur du Produit Siemens, ou installés par le Client lui-même (par ex. l'installation, la configuration, le téléchargement de logiciels, l'enregistrement de données). Sont également exclus de la présente garantie le manuel d'utilisation ainsi que tout logiciel fourni séparément sur un autre support de données, ainsi que les Produits Siemens dotés d'éléments ou d'accessoires non homologués par Siemens, les Produits dont les dommages sont causés volontairement ou par négligence (bris, casses, humidité, température inadéquate, oxydation, infiltration de liquide, surtension électrique, incendie, ou tout autre cas de force majeure), les Produits Siemens présentant des traces d'ouverture (ou de réparation et/ou modifications effectuées par un tiers non agréé par Siemens), et les Produits envoyés en port dû à Siemens ou à son centre agréé.
- La facture ou le ticket de caisse comportant la date d'achat par le Client sert de preuve de garantie. Une copie de ce document justifiant de la date de départ de la garantie est à fournir pour toute mise en œuvre de la présente garantie. Un justificatif d'achat doit au moins comporter le nom et le logo de l'enseigne, la date d'achat, le modèle concerné et le prix. Le Client doit faire valoir ses droits à garantie dans les deux mois de la découverte du vice du Produit, sauf disposition impérative contraire.
- Le présent Produit Siemens ou ses composants échangés et renvoyés à Siemens ou son prestataire deviennent propriété de Siemens.
- La présente garantie s'applique uniquement aux Produits Siemens neufs achetés au sein de l'Union Européenne. Elle est délivrée par Siemens Home and Office Communication Devices SAS, 9, rue du Docteur Finot, Bât Renouillères 93200 SAINT DENIS.
- La présente garantie représente l'unique recours du Client à l'encontre de Siemens pour la réparation des vices affectant le Produit Siemens. Siemens exclut donc toute autre responsabilité au titre des dommages matériels et immatériels directs ou indirects, et notamment la réparation de tout préjudice financier découlant d'une perte de bénéfice ou d'exploitation, ainsi que des pertes de données. En aucun cas Siemens n'est responsable des dommages survenus aux biens du Client sur lesquels est connecté, relié ou intégré le Produit Siemens, sauf disposition impérative contraire.  
De même, la responsabilité de Siemens ne peut être mise en cause pour les dommages survenus aux logiciels intégrés dans le Produit Siemens par le Client ou tout tiers à l'exception de Siemens.
- La mise en jeu de la présente garantie, et l'échange ou la réparation concernant le Produit Siemens ne font pas naître une nouvelle période de garantie, qui demeure en tout état de cause la durée initiale, sauf disposition impérative contraire.

- Siemens se réserve le droit de facturer au client les frais découlant du remplacement ou de la réparation du Produit Siemens lorsque le défaut du Produit Siemens n'est pas couvert par la garantie. De même Siemens pourra facturer au Client les frais découlant de ses interventions sur un Produit Siemens remis par le Client et en bon état de fonctionnement.

Pour faire usage de la présente garantie, veuillez contacter en priorité votre revendeur, ou bien le service téléphonique de Siemens dont vous trouverez le numéro dans le manuel d'utilisation ci-joint.

## Certificat de garantie (Belgique)

---

Nonobstant ses droits vis-à-vis du dealer, l'utilisateur (client) peut faire valoir son droit de garantie aux conditions suivantes:

- ◆ Si le nouvel appareil ou ses accessoires présentent des défauts dans les 24 mois après l'achat suite à des vices de fabrication et/ou fautes de matériel, Siemens a le choix soit de réparer gratuitement l'appareil soit de le remplacer par un autre appareil de technique récente. Dans le cas de pièces exposées à l'usure (batteries, clavier, boîtier), cette garantie sera valable pour une période de six mois après la date d'achat.
- ◆ Cette garantie n'est pas d'application dans la mesure où le défaut de l'appareil résulte d'une mauvaise utilisation et/ou du non-respect des instructions contenues notamment dans le manuel d'utilisateur.
- ◆ Cette garantie ne s'applique pas aux services qui sont effectués par des dealers autorisés ou le client lui-même (tels que installation, configuration, téléchargement de logiciels). Les instructions d'utilisation et logiciels éventuels livrés sur des supports d'information séparés sont également exclus de cette garantie.
- ◆ La preuve d'achat datée tient lieu de certificat de garantie. Pour être recevable, tout appel à cette garantie devra être exercé dans les deux mois après constatation du défaut.
- ◆ Les appareils resp. accessoires échangés qui sont retournés à Siemens dans le cadre du remplacement, deviennent la propriété de Siemens.
- ◆ Cette garantie est valable pour les nouveaux appareils achetés en Union Européenne. La garantie pour les appareils achetés en Belgique est assuréé par Siemens Home and Office Communication Devices GmbH & Co. KG, Schlavenhorst 66, D-46395 Bocholt, Germany.
- ◆ Des droits de garantie autres que ceux stipulés dans cette garantie sont exclus, sauf si la responsabilité repose sur des dispositions impératives telles que la législation sur la responsabilité du fait des produits.
- ◆ La durée de garantie ne se prolonge pas par la prestation de services fournis dans le cadre de la garantie pendant la période de garantie.
- ◆ Pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un cas de garantie, Siemens se réserve le droit de facturer au client les frais de réparation ou de remplacement.
- ◆ Les dispositions susmentionnées n'impliquent aucun changement à la charge de preuve incombant au client.

Pour faire jouer la garantie, contactez le service téléphonique de Siemens. Vous trouverez les numéros correspondants dans le guide d'utilisation.